

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION DE DÉMINAGE À WISSANT : QUATRE ENGINES HISTORIQUES NEUTRALISÉS PAR LA MARINE NATIONALE

Arras, le 22 mars 2023

Mercredi 22 mars 2023, sous la coordination conjointe de la préfecture du Pas-de-Calais (sécurisation à terre) et de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (sécurisation en mer et neutralisation), s'est déroulée une opération de déminage menée par le groupe des plongeurs démineurs (GPD) de la Manche de la Marine nationale.

Un important dispositif de sécurité a été mis en place dans un rayon de 1 500 mètres autour des blocs de défense entre 6h30 et 11h30, dont une zone de mise à l'abri pour la commune de Wissant. Les habitants avaient pour consigne de rester chez eux pour se protéger de potentiels éclats pouvant survenir suite à la neutralisation des engins historiques.

Un poste de commandement des opérations a été mis en place à la mairie de Wissant en présence notamment de Dominique CONSILLE, sous-préfète de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, Laurence PROUVOT, maire de Wissant, et du lieutenant de vaisseau THOMAS, plongeur démineur en charge de l'opération de déminage pour la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord.

La gendarmerie nationale et la mairie de Wissant se sont assurées que la zone de mise à l'abri soit bien claire et respectée. Des moyens de secours composés du service d'aide médicale d'urgence (SAMU) 62 et des sapeurs-pompiers ont également été déployés.

Au total, les quatre blocs de défense ont été neutralisés par les plongeurs-démineurs. 3 blocs avaient été découverts début février. Le quatrième bloc a été découvert ce jour lors de l'intervention des plongeurs-démineurs. Afin d'optimiser et de concentrer les efforts, tous ont été traités en une fois. Les blocs contenaient 4 obus représentant un total de 280 kg d'équivalent TNT neutralisés.

Focus sur le GPD Manche

Le GPD Manche est une unité de la Marine nationale rattachée à la force d'action navale. Il mène des missions dans la zone de responsabilité du préfet maritime en Manche et mer du Nord (du Mont Saint-Michel à la frontière belge, en mer, comme sur le rivage sur les 870 kilomètres de côtes) mais également à l'étranger. La Marine nationale agit au quotidien pour sécuriser le littoral français et les fonds marins. L'ensemble de ses moyens de lutte contre les mines (bâtiments dédiés tels que les chasseurs de mines tripartites et groupe de plongeurs démineurs) mènent régulièrement des opérations visant à détecter, neutraliser ou détruire des munitions non explosées en mer ou sur les plages françaises. En Manche et mer du Nord en 2022, l'action conjointe du groupe de plongeurs démineurs et des chasseurs de mines tripartites de la Marine nationale a permis de détruire 1 007 engins historiques (en mer et sur l'estran), ce qui a représenté 15 675 kg équivalent TNT.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)